

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUARZEL DU 9 SEPTEMBRE 2013

L'ensemble du Conseil Municipal était présent, à l'exception de : Mme LEVANT, absente excusée, qui a donné pouvoir à M. BOURLÈS ; M. PETTON, absent excusé qui a donné pouvoir à M. BATANY ; Mme TALARMAIN, absente excusée qui a donné pouvoir à M. TALARMIN ; M. CHENTIL, absent excusé qui a donné pouvoir à M. LANNUZEL C. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (D.I.A.)

Trois DIA ont été étudiées et traitées depuis la réunion du Conseil Municipal de juillet ; elles sont présentées et ne donnent lieu à aucune remarque (propriétés YS 507 ; YS 512 ; YP 724 et 772).

Trois DIA sont à étudier et concernent les propriétés suivantes :

- YI 88, terrain bâti, 4, streat Poul Kerivarc'h ;
- YS 513 (ex 266P), terrain non bâti, impasse de l'Armor ;
- K 1395, terrain bâti, rue des Goélettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare ne pas vouloir user du droit de préemption de la commune.

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013

Effectifs et projets des écoles

Le nombre global d'enfants présents dans les deux écoles est de 464.

École de Trézien

Horaires : 9h-12h (accueil 8h45) / 13h45 – 16h45

7 classes – 8 enseignants

Projets : classe de neige pour 3 classes : CE2, CM1, CM2, en février 2014 ; les contes, en lien avec la médiathèque pour deux classes de maternelle.

Langues : cours d'anglais et d'espagnol, initiation au breton.

Effectifs présents à la rentrée :

maternelle	61 dont 2 TPS
primaire	125
TOTAL	186

École Arzmael

Horaires : 8h45-12h (accueil 8h35) / 13h30-16h30

8 classes monolingues – 9 enseignants

4 classes bilingues français-breton – 5 enseignants

Total : 12 classes – 14 enseignants

Projets : thème de la santé et de la sécurité ; les contes en lien avec la médiathèque.

Effectifs présents à la rentrée :

maternelle	115 dont 7 TPS
primaire	163
TOTAL	278

Ramassage scolaire : On note une forte baisse de la fréquentation, particulièrement en zone rurale.

Restauration scolaire : Actuellement il y a 310 élèves rationnaires par jour, plus les enseignants ainsi que les enfants fréquentant la crèche. Les effectifs vont augmenter, comme chaque année, en cours d'année scolaire (arrivée progressive des plus petits).

Plan éducatif territorial (P.E.T.) : Afin d'élaborer le P.E.T. de Plouarzel avant fin novembre, un comité de pilotage va être mis en place. Beaucoup de possibilités de partenariat existent sur la commune, permettant une diversification des activités qui seront mises en place.

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2013

Campings :

Bonne saison ; recettes en hausse, liées à la météo ;

Le barnum mis en place au camping de Porstévigné a été très apprécié et très utilisé par les campeurs et pour des animations.

Animations de plage (15h-18h) : foot, volley, hand-ball. Il y en a eu 4 en juillet, 2 en août avec environ une cinquantaine de participants à chaque fois.

WIFI : à améliorer (problème de débit) ; il faudrait également améliorer la distribution d'eau (abus de certains camping-caristes) et d'électricité (ajouter des bornes de fourniture d'électricité à Porstévigné et un boîtier de 10 branchements à l'aire de camping-car).

Il serait utile de prévoir un tarif pour les randonneurs, qui arrivent à pied ou à vélo et n'ont ni grande tente, ni caravane, ni voiture ;

Office du tourisme :

Bonne fréquentation surtout en juillet et en août. La billetterie a été appréciée et les activités proposées ont remporté un bon succès. La fête du Crabe a été très réussie.

Animations diverses :

Beaucoup d'autres manifestations ont été organisées par la bibliothèque et différentes associations tout au long de l'été et ont connu une bonne fréquentation.

Gens du voyage :

Le groupe n'était pas annoncé sur le Pays d'Iroise, mais une convention a été mise en place et a été bien respectée. Le séjour s'est déroulé sans problème. Le groupe a versé un don au Centre Communal d'Action Sociale de Plouarzel.

RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2012

Territoire : le service d'eau potable du Syndicat des Eaux de Kermorvan de Kersauzon regroupe les communes de Lampaul-plouarzel, Le Conquet, Locmaria-plouzané, Plouarzel, Plougouvelin, Ploumoguier et Trébabu. La population desservie est de 19 259 habitants.

Exploitation : En 2012, c'était la société CEO qui avait la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 10 508 abonnés (+1,16% par rapport à 2011).

Production : elle provient des ressources propres au syndicat (une prise en retenue artificielle a fourni 989 248 m³ d'eau traitée) et des importations des collectivités voisines, d'un volume total de 16 669 m³ (Brest Métropole Océane a fourni 16 669 m³).

Distribution : en 2012, les abonnés domestiques ont consommé 865 099 m³ (+3,23% par rapport à 2011), soit en moyenne 123 litres par habitant et par jour. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavage des réservoirs,...), le rendement du réseau était de 87,4% en 2012 (il était de 84,8% en 2011). Le taux de renouvellement du réseau est de 0,1%.

Qualité : Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

Prix : le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120m³ payera 325,83€ (sur la base du tarif au 1^{er} janvier 2013 toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,72€/m³ (+1,81% par rapport à 2012). Sur ce montant, 48% reviennent à l'exploitant pour l'entretien du réseau et le fonctionnement, 34% reviennent à la collectivité pour les investissements, et les taxes s'élèvent à 18%.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012.

Le rapport complet est consultable à la mairie de Plouarzel et au siège du syndicat (mairie de Trébabu).

La population est invitée à vérifier régulièrement le bon fonctionnement des compteurs individuels (fermer la vanne d'arrivée d'eau avant compteur et constater que le compteur ne débite plus) et à faire des relevés tous les mois ou trimestres.

ADHÉSION DE LA COMMUNE À EAU DU PONANT

La Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant est prête à accueillir les collectivités du Pays de Brest qui souhaitent partager des compétences techniques et des outils dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Pour accéder à ces services, deux conditions doivent être remplies :

être actionnaire d'Eau du Ponant : la loi sur les S.P.L. leur impose de ne travailler que pour leurs actionnaires dans leur domaine de compétence. Ainsi, Brest Métropole Océane (BMO) pourrait céder une action Eau du Ponant, d'une valeur de 12,66 €, à la commune de Plouarzel ;

que l'ensemble des collectivités actionnaires valide l'entrée de la commune de Plouarzel dans la SPL Eau du Ponant et la vente par BMO d'une action.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se déclare favorable à l'adhésion de Plouarzel à la Société Publique Locale Eau du Ponant aux conditions énoncées ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette décision.

ASSAINISSEMENT : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PASSÉ AVEC DCI ENVIRONNEMENT (ÉTUDE ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS DE RUSCUMUNOC ET DU CARPONT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte l'avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise DCI environnement concernant l'étude en vue de l'assainissement des quartiers de Ruscumunoc et du Carpont, aux conditions suivantes :

	HT	TTC
marché initial (hors option)	4 300,00 €	5 142,80 €
avenant n°1	3 150,00 €	3 767,40 €
total (hors option)	7 450,00 €	8 910,20 €

- autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION BRETAGNE DANS LE CADRE DE L'ECO-FAUR² POUR LES ÉTUDES PRÉ OPÉRATIONNELLES DU BOURG DE PLOUARZEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite la Région Bretagne pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre des aides aux études en amont des projets Eco-FAUR². Cette subvention est demandée pour les études pré opérationnelles du bourg de Plouarzel, les conditions étant remplies pour y prétendre.

La commune avait décidé de réaliser ces études et choisi le prestataire par délibération en date du 8 juillet 2013 : le groupement pluridisciplinaire représenté par Collectif d'architectes, pour un montant de 37 499 € HT pour la tranche ferme et de 1 200 € HT pour le plan de circulation.

CESSION DES PARCELLES YS 517 ET 518 AU PROFIT DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet et après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la cession gratuite des parcelles YS n°517 (9 m²) et YS n°518 (55 m²) au profit de la commune et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de cette décision. Les frais d'actes seront à la charge de la commune.

COMMISSION DU SPORT, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE LA CULTURE – RÉUNION DU 29 AOÛT 2013

L'ordre du jour a abordé les points suivants :

Forum des associations

Le 7 septembre, le forum des associations s'est très bien passé ; c'est une bonne solution de maintenir le forum le matin seulement. L'oscar de la vie associative a été remis à la commune à cette occasion.

Réunion de planning des manifestations : jeudi 17 octobre à 20h30.

Théâtre « la Obra » : La compagnie la Obra propose un spectacle multilingue espagnol/breton/français ayant pour sujet les plantes médicinales. La commune propose que la compagnie encaisse les entrées, et que la commune prête la salle et fournisse le repas. Le spectacle pourrait avoir lieu courant novembre.

Vallée des saints, statue de St Arzel : M. Philippe Abjean, concepteur du projet de la vallée des saints à Carnoët (22) est venu le présenter courant août. Une statue de St Arzel pourrait être réalisée et implantée dans la vallée des saints. Cette réalisation est soumise à souscription auprès des habitants et de mécènes. Le coût d'une statue est de 12 000 €. Il est proposé d'organiser une réunion publique pour présenter le projet aux habitants de Plouarzel.

Téléthon : Bilan 2012 : peu de monde présent aux réunions de préparation et peu de recettes par rapport à la participation. Un appel à la mobilisation des bénévoles et de la population est lancé pour l'édition 2013, prévue les 6 et 7 décembre. Une première réunion de préparation est programmée le jeudi 26 septembre à 20h30 à l'espace Tud ha Bro.

Appel à projet CCPI - petit patrimoine. Un dossier a été transmis à la Communauté de communes du Pays d'Iroise courant juillet. Il concerne la mise en valeur du petit patrimoine situé à proximité des sentiers de randonnée pédestre et des circuits vélo et VTT. La C.C.P.I. prendra en charge quelques projets (signalétique notamment).

Journées européennes du Patrimoine : elles auront lieu les 14 et 15 septembre 2013. Cette année, des animations coordonnées par la C.C.P.I. sont proposées autour des chapelles et des églises. À Plouarzel, des concerts et expositions seront organisés à : la chapelle-ossuaire Saint Yves, l'église Notre-Dame de Trezien, l'église Saint Arzel, la chapelle Saint Éloi, la chapelle de Kerleac'h.

Maison de Saint Eloi : la commune devrait-elle racheter cette maison ? Pour quelle destination ? Visite, par les élus, de la maison près de la chapelle de Saint Eloi, samedi 14 septembre à 9h30 (RDV mairie).

Vestiaires de Menez Crenn. Le permis de construire a été délivré. Il est proposé de lancer l'appel d'offres pour avoir une idée des prix.

ES Corsen :

- L'association souhaiterait la mise à disposition de Xavier Lamour, animateur sportif, pour assurer les entraînements. Cette demande pose certaines questions notamment vis-à-vis des autres associations et de l'organisation de la cantine. Une évaluation financière pourrait prendre comme base 4h/semaine. Actuellement, la participation à l'embauche d'un animateur sportif pour le tennis est de 18,50 € / adhérent de moins de 18 ans ; à étudier avant toute proposition.
- Demande d'aide pour l'entretien des locaux : avis favorable de principe ; montant à étudier.

La liste des associations, avec leurs coordonnées, ainsi que le planning des différentes salles sont remis à chaque élu.

AFFAIRES DIVERSES

Motion en faveur du maintien du rattachement des facteurs au bureau de poste de Plouarzel

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une information dont il a eu connaissance, portant sur le projet de regroupement de tous les facteurs de Plouarzel, Lannilis et Ploudalmézeau sur un site pressenti à Ploudalmézeau.

Depuis plus de 25 ans, la commune de Plouarzel a toujours investi et agi de façon à conserver son bureau de Poste ainsi que les facteurs rattachés à ce pôle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les conseillers municipaux

- se prononcent en faveur du maintien du bureau de poste de Plouarzel en tant que pôle de rattachement des facteurs qui y exercent et effectuent les tournées desservant les communes de Plouarzel, Ploumoguier, Brélès et Lampaul-Plouarzel ;

- appellent la population des communes concernées, ainsi que les facteurs menacés de délocalisation, à se mobiliser pour conserver le bureau de poste de Plouarzel comme pôle de rattachement ;
- interpellent solennellement les instances dirigeantes de la Poste afin qu'elles prennent en compte les doléances des communes et des usagers, et maintiennent le bureau de poste de Plouarzel dans ses attributions actuelles.

Pouvoir est donné à Monsieur le Maire de Plouarzel pour agir en ce sens.

Penn ar bed numérique

La desserte Internet repose sur des prestations d'opérateurs privés qui ne couvrent pas l'intégralité du territoire à haut débit. Pour remédier à cette situation, le Conseil général du Finistère a décidé de construire un réseau de télécommunications appelé Penn Ar Bed Numérique, afin d'assurer un débit internet jusqu'à 10 mégabits par seconde pour tous les finistériens (ce débit permet l'ensemble des usages courants dans des conditions satisfaisantes).

Les opérateurs présents sur ce réseau proposent aux Finistériens différents niveaux de services avec une solution complète internet, téléphone, et télévision en illimité. Afin d'informer les administrés désireux de bénéficier de ces services, une réunion publique aura lieu le 23 septembre à 19h00 en la Mairie de Plouarzel. Il sera proposé à ceux qui le souhaitent de découvrir et tester gratuitement, pendant 2 mois et sans engagement, cette solution. Les conditions et services lors de l'expérimentation seront :

- un service Internet jusqu'à 10 mb/s,
- la téléphonie sur poste fixe et mobile,
- une installation et un démontage de l'équipement gratuits,
- aucun dépôt de garantie.

Le réseau Penn Ar Bed Numérique et les conditions de cette offre d'essai seront présentés et l'équipe de Penn Ar bed Numérique répondra à toutes vos questions. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le numéro Azur 0811 88 29 29.

Cette possibilité d'essai n'est offerte qu'à une dizaine de communes du Finistère dont Plouarzel.

Vitesse excessive

Ce problème est, hélas, récurrent sur toutes les voies et particulièrement dommageable sur les longues voies rectilignes (streat lambaol, rue de Kervilon,...). Ce sont très souvent les riverains eux-mêmes qui empruntent ces rues, qu'ils connaissent parfaitement, à vitesse excessive. Il n'est pas efficace d'installer partout des séries de ralentisseurs. Seul le respect du code de la route et des concitoyens peut y remédier : que chacun fasse preuve de civisme, de respect et de prudence.

Départ en retraite

Mme Danielle Omnès est officiellement en retraite, après congés, au 1^{er} septembre 2013. Les élus sont conviés à un vin d'honneur servi à la mairie le 13 septembre à 18h00.

Commémoration

Fin août 2014, cela fera 70 ans que la commune de Plouarzel aura été libérée. Une réflexion est engagée à propos de l'organisation éventuelle d'une cérémonie de commémoration.

Intersection de la VCn°4 avec VC n°8 au lieu-dit les deux croix

La chaussée est creusée à l'intersection de la VCn°4 avec la VC n°8 au lieu-dit les deux croix, les véhicules coupant au plus court sur l'accotement. Dans un premier temps, cette ornière sera réparée, puis une réflexion d'aménagement sera engagée pour empêcher un nouvel affaissement du bas-côté.

